

1.1. Evaluer la contribution des actions de développement au changement social.

Regards de sciences sociales, dilemmes méthodologiques

Philippe Lavigne Delville

Introduction

Dans cette table-ronde, mon rôle est celui du chercheur, qui commence par dire que tout est compliqué, rappelant quelques points qui seront sûrement des évidences pour certains d'entre vous, mais qui lui semblent utiles à avoir à l'esprit en début de conférence.

La question du changement social est inhérente à la fois aux sciences sociales et au développement, dans les deux dimensions du terme : le développement comme processus de changement économique, social et politique qui traverse les sociétés, et le développement comme intervention volontariste visant à apporter certains changements dans des sociétés. En effet, les interventions de développement ont pour but d'apporter du changement, de contribuer donc au développement. Mais quel changement ? Pour qui ? Qu'est-ce que le changement social ?

L'enjeu est de réfléchir sur le rapport entre processus de changement social et interventions volontaristes : comment des interventions de développement focalisées sur des objectifs de changement définis entrent-elles en interaction avec des processus de changement plus larges, arrivant à les influencer et même les contrer, dans certains cas ? Comment peut-on analyser, évaluer cette contribution des interventions de développement aux processus de changement social, au « développement », au sens large.

Je voudrais développer ici trois points : questionner la notion de changement social, souvent normative ou mal définie ; discuter la prétention du monde du développement à susciter ou maîtriser le changement, discuter également la tension structurelle dans les interventions de développement entre un désir d'accompagner et une volonté de restructurer, en fonction de visions normatives ; et enfin, déboucher sur la question de l'évaluation.

Changement social ou dynamiques sociales ?

Dans une vision normative, le changement social, c'est ce qui va dans le « bon sens », celui d'une amélioration des conditions de vie de groupes sociaux considérés comme défavorisés ou insuffisamment entrés dans la modernité. Les choses sont simples : l'objectif est d'apporter le progrès (la monnaie, la technique) aux populations. Les populations ne savent pas ou ne peuvent pas se moderniser elles-mêmes (soit parce qu'elles sont engluées dans leurs traditions, soit parce qu'elles sont dominées). Elles doivent adopter des techniques plus efficaces et, pour cela, devenir plus entrepreneuses, plus individualistes. Il faut leur apporter le changement, le forcer si besoin.

Dans cette vision normative, il y aurait un sens au changement : les sociétés passent de la tradition à la modernité, dans une vision relativement linéaire qui supposerait : 1/ que les processus de changement social suivraient une direction ou un chemin prédéterminés ; 2/ que l'impulsion viendrait de l'extérieur. C'est une conception du développement à la fois normative (il y a le bon changement) et « téléologique », au sens où le chemin est déjà tracé, où l'aboutissement est prédéterminé.

Peu de gens portent encore une telle conception sur le plan des techniques. Mais en est-on si loin lorsque l'on parle de réforme institutionnelle ? On peut se demander si l'on n'est pas passé de l'imposition normative de modèles techniques à l'imposition normative de modèles institutionnels, avec un discours qui se résumerait ainsi : « *Les pays en développement/les sociétés locales doivent adopter des institutions efficaces, le marché, un Etat de droit, des institutions publiques neutres et performantes, etc.* ». Comme le dit Li (2011), il s'agit de « *techniciser la façon de gouverner la société* », dans une conception dépolitisée de la politique, avec l'ambition implicite de vouloir créer des citoyens parfaits, soucieux du bien commun, participant aux décisions, contrôlant l'action de leurs responsables politiques, eux-mêmes au service du bien commun. Or, un tel citoyen n'existe nulle part. Le social n'est évidemment pas neutre et consensuel. Il est fait d'inégalités, de domination, de rapports de force. De plus, des chercheurs ont posé la question : « la bonne gouvernance est-elle une bonne stratégie de développement ? » (Meisel et Ould Aoudia, 2007). Autrement dit, n'est-on pas aussi dans l'imposition de modèles lorsque l'on promet, pour favoriser le développement économique, des institutions qui sont, dans les pays industrialisés, le résultat de ces processus ?

Le terme de « changement social », est souvent utilisé de façon générale, en oubliant de s'interroger : « un changement pour qui ? Sur quel plan ? Dans quel sens ? » Il est souvent pris dans une vision normative, qui valorise le changement pour le changement, ou bien où certains acteurs – avec quelle légitimité ? – définissent le sens, du « bon changement », qu'ils essayeront de promouvoir. Aucune société n'étant figée, le changement social est partout. Les formes d'organisation politique, les différenciations économiques, les rapports de genre évoluent, se recomposent en permanence, à des degrés variables. Ainsi, l'absence de changement sur certains aspects, alors que tout évolue et change, demande aussi à être expliqué ! Dès que l'on sort d'une vision normative, on observe des dynamiques multiformes, variées, fréquemment contradictoires. De fait, les sciences sociales préfèrent aujourd'hui parler de « dynamiques sociales » pour échapper au risque d'une vision normative ou unilatérale. Ces dynamiques sociales sont à l'interface des « *dynamiques du dedans* » et des « *dynamiques du dehors* », pour reprendre l'expression de Georges Balandier, elles résultent des stratégies actives que mettent en œuvre différents groupes d'acteurs pour modifier leur situation ou maintenir des rapports de force qui les avantagent, dans des contextes marqués par des dynamiques plus larges de

changement environnemental, social, politique, économique, etc. Les chercheurs ne peuvent appréhender dans toute leur complexité les dynamiques sociales, multiformes, qu'ils analysent. Ils mettent l'accent sur un aspect ou un autre de ces dynamiques, en fonction de leurs centres d'intérêt, des lieux et des contextes.

Dynamiques sociales et interventions de développement : l'illusion du changement planifié

L'objectif des interventions de développement est d'apporter des changements sur des plans prédéfinis. Dans une vision techniciste, où les sociétés sont relativement figées, et où le changement technique induit le changement social, les choses sont simples : le développement coïncide avec l'intervention. Nous savons que ce n'est pas le cas : un projet de développement est « une intervention dans des systèmes dynamiques » (Elwert et Bierschenk, 1988), constitués d'acteurs hétérogènes, engagés dans des rapports sociaux porteurs d'inégalité et de domination, en même temps que de solidarité, en compétition pour des ressources et/ou du pouvoir, ou en désaccord sur des visions du monde, soumis à des processus plus larges de changement économique et politique. Dès lors, la question de ce que représente l'intervention dans les arènes locales se pose.

Quelle influence l'intervention a-t-elle au regard des dynamiques en cours et des facteurs macroscopiques de changement social ? Une action de préservation des ressources naturelles peut-elle influencer significativement des logiques de surexploitation liées à la croissance démographique et à la pauvreté ? Une action de développement agricole peut-elle permettre de contrebalancer les impacts de la libéralisation des filières ? Que peut la sensibilisation aux effets du mariage précoce contre les dynamiques du fondamentalisme religieux ? Quelles sont enfin les formes de réappropriation/réinterprétation de l'intervention dans les arènes locales ?

La socio-anthropologie du développement a largement montré que les projets étaient réinterprétés/réappropriés/neutralisés dans les arènes locales, en fonction des grilles d'interprétation des différents acteurs, des enjeux locaux, des opportunités de captage de ressources pour ces enjeux locaux ou pour des stratégies personnelles (Olivier de Sardan, 1995). La prétendue « résistance au changement » recouvre des stratégies actives de neutralisation des effets potentiels d'interventions jugés inadaptées ou dangereuses, du moins pour certaines catégories d'acteurs.

Le changement social ne se décrète pas. Un projet de développement ne peut agir et avoir des impacts durables que s'il répond aux intérêts de certains acteurs. Il peut favoriser, encourager des dynamiques, mais rarement les créer *ex nihilo*, mais ne peut en contrôler le cours. Il faut abandonner l'idée d'un changement social programmé. Nous ne pouvons plus considérer que dynamiques de changement social et interventions de développement vont de pair (Li, 2014).

Prétendre prédéfinir et maîtriser les effets des projets est illusoire. Un projet de développement apporte des ressources variées – financières, techniques, cognitives, politiques, symboliques (en termes de reconnaissance, de valorisation de certains acteurs ou certaines pratiques) – en essayant de les orienter vers certains acteurs, qui réussiront ou non à s'en saisir et à les mobiliser dans leurs stratégies, des ressources qui seront ou non récupérées par d'autres acteurs ou encore neutralisées.

L'illusion du contrôle est d'autant plus forte lorsque :

- l'intervention n'assume pas cette réalité et est conçue dans une logique mécanique ;
- l'intervention est conçue en termes généraux, dans une vision technicisée et dépolitisée, sans référence aux arènes locales, aux dynamiques en cours, aux jeux d'acteurs existant. Par exemple, projeter de favoriser l'agriculture sans se demander quels agriculteurs appuyer, projeter de modifier les rapports de genre sans connaître les demandes des différentes catégories de femmes ni ce qui est socialement acceptable. La méconnaissance des enjeux locaux, des intérêts des différents groupes d'acteurs, ceux qui seront ou non en mesure de s'approprier le projet, de le neutraliser, empêche d'anticiper les stratégies des acteurs et soumet davantage encore l'intervention au jeu des intérêts ;
- l'intervention est conçue comme une succession d'activités préprogrammées, difficilement adaptable en fonction des réalités rencontrées. Préciser ses objectifs et les moyens que l'on juge nécessaires pour les atteindre est indispensable. Mais une conception rigide de l'intervention, corsetée dans un « cadre logique » intangible rend impossible les indispensables ajustements liés à l'incertitude qui entoure tout projet, à la construction de l'adéquation de l'action à des réalités toujours plus complexes que prévu. Le raisonnement du cadre logique suppose implicitement qu'une fois le diagnostic réalisé et la pertinence du projet acquise, il suffit de dérouler mécaniquement les actions prévues pour obtenir les résultats attendus, oubliant qu'une intervention induit des interactions permanentes entre les espaces locaux et l'intervention, que les projets sont « des voyages de découverte » (Hirschman, 1967), que l'adéquation aux réalités doit se construire (Korten, 1980 ; 2006) ;
- l'intervention se situe sur un pas de temps incompatible avec les objectifs poursuivis. Tout changement demande du temps pour atteindre une phase de stabilité, or ce processus de stabilisation est souvent contrarié, voire rendu impossible par des phases de financements trop courtes, ou des changements de priorité. A cause de l'arrêt de financements, les processus de changement qui se mettaient en place sont abandonnés avant d'être consolidés. C'est une cause fréquente d'échec : les acteurs qui n'ont pas intérêt au changement impulsé par des projets savent qu'il n'est pas forcément nécessaire de s'y opposer frontalement. Il leur suffit de freiner les choses, et d'attendre la fin du projet : lorsque les intervenants externes ne sont plus là, les choses « reviennent dans l'ordre ». Ayant eu de mauvaises expériences avec des projets passés arrêtés brutalement, les acteurs qui y auraient intérêt n'ont pas confiance dans la durée du soutien, n'osent pas prendre des risques, demeurent dans une position d'attentisme.
- en 20 ans, les objectifs des projets se sont élargis et sont de plus en plus sociétaux, avec des pas de temps réduits (phases de 3 ans) et des conditions contractuelles plus rigides. Il y a ainsi une contradiction croissante entre les objectifs et la capacité à les atteindre... Autant que la prise de conscience qu'un projet de développement ne peut pas tout maîtriser des conditions de sa propre réussite, la multiplication de termes tels « contribuer à », « favoriser » dans les cadres logiques ne traduirait-elle pas un certain renoncement à atteindre des objectifs donnés ?

Tous les projets ne relèvent pas, bien sûr, de ces logiques ; ils n'y sont du moins pas soumis au même degré. La tyrannie du cadre logique et la bureaucratisation de la mise en œuvre des projets dépend

des institutions et des individus. Depuis longtemps, des praticiens engagés (les institutions d'aide, les ONG, certains bureaux d'études) promeuvent l'idée de projets d'accompagnement des dynamiques, et s'interrogent sur les limites de l'outil « projet » (Lecomte, 1989). Les projets qui ont connu les résultats les plus remarquables sont rarement ceux qui ont suivi le modèle des projets prédéfinis et précisément programmés. Les projets les plus pertinents sont ceux qui sont en phase avec des dynamiques et apportent, de façon stratégique, des ressources techniques, économiques, symboliques à certains acteurs, ceux qui se basent sur une analyse réaliste des blocages et des enjeux et qui ont une durée et des moyens cohérents avec les changements attendus. Ceux aussi qui comprennent les enjeux auxquels ils s'affrontent et ajustent leur démarche aux réalités et aux problèmes rencontrés, apportant ainsi des changements significatifs, par le biais d'innovations techniques et organisationnelles qui permettent à certains groupes d'acteurs de modifier et de renégocier leur place dans des rapports sociaux, dans des filières. Dès lors, des impacts importants sont possibles : l'élevage du riz en Guinée a « fluidifié » la filière et a considérablement renforcé la place des femmes ; la réhabilitation des polders de Prey Nup au Cambodge a fortement réduit le déficit rizicole des ménages pauvres et a permis à une organisation paysanne d'entrer en négociation avec l'Etat.

Ces constats posent trois grandes questions pour les interventions de développement.

Dès lors qu'une intervention ne joue qu'un rôle limité par rapport à des dynamiques de changement plus larges, que sa pertinence opérationnelle est à construire dans chaque contexte, qu'elle est l'objet de formes de réappropriation, ne faut-il pas assumer que l'on fait une « intervention dans des systèmes dynamiques », intervention qui n'est pas neutre socialement et politiquement ? Ne faut-il pas penser stratégiquement sa position temporaire dans les arènes locales, ses alliances avec certains groupes d'acteurs vers qui on oriente prioritairement les ressources financières, cognitives, pour accroître leur capacité à renégocier leur position dans les filières et les arènes, et peser sur les rapports de force ?

Toute intervention a nécessairement une dimension normative. Elle met en avant des visions, des conceptions de ce qu'il « faut » faire, de ce qu'il « faut » faire évoluer. Comment les promoteurs d'une intervention peuvent-ils définir ces choix en fonction d'une analyse des enjeux locaux et des groupes stratégiques et pas seulement de leurs conceptions et des thèmes à la mode dans les conférences sur le développement ? Comment peuvent-ils assumer leur normativité tout en questionnant la légitimité par rapport aux contextes sociaux et politiques d'intervention ? Comment peuvent-ils la mettre en débat ou la négocier avec les acteurs locaux ?

Comment les intervenants peuvent-ils assumer et gérer au mieux la tension entre logique d'accompagnement (qui suppose ancrage, écoute, flexibilité, capacité à saisir les opportunités) et logique de programmation ?

Les réflexions sur ce sujet, notamment pour utiliser de façon stratégique les « tableaux logiques », sont nombreuses (Neu, 2005). Toutefois, je ne suis pas sûr que l'on ait pris toute la mesure des implications de ces analyses, dans la façon de les concevoir et de piloter les projets de développement. Malgré l'évolution des objectifs (plus sociétaux) et des modalités (dispositifs complexes, pluri-acteurs), n'est-on pas encore dans une conception relativement mécaniste de l'intervention ? Les évolutions actuelles des politiques d'aide ne vont-elles pas vers plus de rigidification ? (Lavigne Delville, 2013).

Evaluer la contribution des interventions de développement aux processus de changement : des défis conceptuels et méthodologiques

La question de l'évaluation se complique, dès lors que l'on abandonne l'idée selon laquelle les activités prévues auraient mécaniquement les impacts voulus, que l'on prend en compte la nature processuelle de l'intervention. L'évaluation des processus confronte à quatre difficultés.

1. Il est impossible d'appréhender l'ensemble des dynamiques potentiellement influées par l'intervention. Toute évaluation privilégie certains questionnements, certains objets, au risque d'oublier des effets induits sur d'autres plans. Comment définir les bonnes questions à se poser, et ne pas se tromper d'objet (cf. schéma 1) ? Par exemple, indépendamment de ses impacts technico-économiques, un projet de développement peut avoir des impacts socio-politiques importants, les instances de décision étant des arènes où s'expriment des luttes des pouvoir pour le leadership. Les interlocuteurs privilégiés des projets peuvent engager des processus de légitimation sociale et capter une partie des rentes des projets. Si l'on ne veut pas passer à côté d'aspects importants, il faut donc s'interroger, au-delà des actions directes du projet, sur ses impacts sur les dynamiques sociales plus larges, et envisager l'influence directe ou indirecte, positive ou négative du projet.

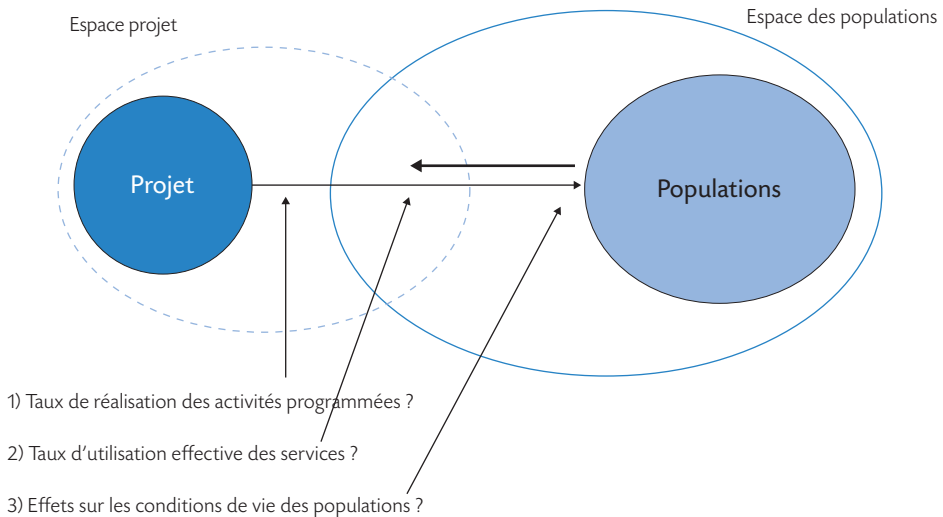
Schéma 1. Regarder au-delà de ses centres d'intérêt



Source : Billaz et Diawara (1982).

2. L'observation nécessite d'avoir défini des indicateurs. Les indicateurs sociaux liés aux activités sont aisés à définir et à documenter, mais restreignent la compréhension des dynamiques et des impacts. Inversement, les indicateurs d'analyse d'impact sont plus intéressants en termes de compréhension des dynamiques, mais sont difficiles à documenter dans les processus classiques de suivi-évaluation ou d'évaluation. Pour des formations par exemple, il est facile d'évaluer le nombre de séances, de participants, leur profil, les acquis en fin de session. Il est plus difficile de savoir ce que les participants ont retenu, ce qu'ils ont mis en pratique et si cela a eu un impact significatif sur leur trajectoire.

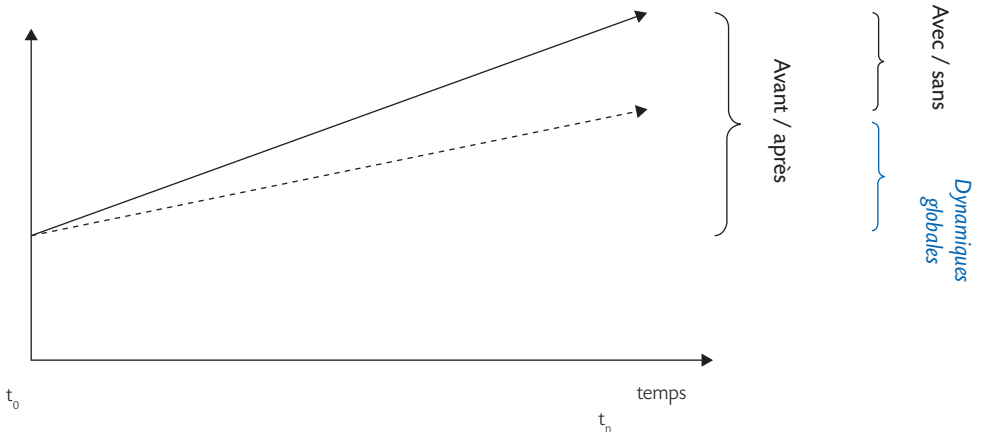
Schéma 2. Qu'observe-t-on ?



Source : Lavigne Delville (2004).

3. Les changements sont le produit de dynamiques multiples, dont l'intervention n'est qu'un des facteurs. Aussi, on ne peut pas se contenter de comparer une situation avant-projet et une situation après projet car les changements observés ne peuvent être imputés au seul projet. Il faut idéalement analyser le changement entre des situations « avec projet » et « sans projet », afin d'isoler ce qui relève de l'impact du projet de ce qui relève des dynamiques d'ensemble. Mais c'est plus compliqué, en particulier pour des questions de spécificités des situations, de possibilité de comparaison « toutes choses égales par ailleurs ».

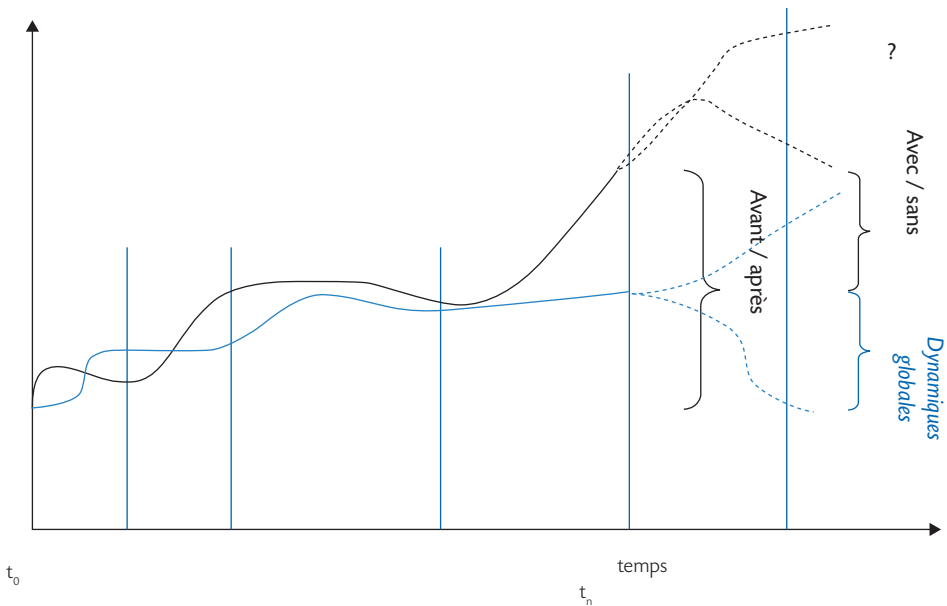
Schéma 3. Dynamiques globales et effet du projet



Source : Lavigne Delville (2004).

4. Les évolutions ne sont pas linéaires. Le moment où l'on observe peut influencer fortement sur les conclusions, sans présager de dynamiques ultérieures.

Schéma 4. Les conclusions peuvent varier selon le moment de l'évaluation



Source : élaboration de l'auteur.

Il n'y a pas de solution parfaite à ces dilemmes, mais des choix à peser, des arbitrages et des compromis à définir, pour des questionnements et des outils qui fassent sens dans une réalité et un jeu de contraintes donnés.

Conclusion

Pour des suivis de processus qualitatifs des dynamiques de changement

Evaluer la contribution d'une intervention de développement aux dynamiques de changement social pose des défis méthodologiques certains. Il est peu probable que la structure des évaluations externes courtes puisse le permettre, surtout si elles ne peuvent pas s'appuyer sur des analyses solides en cours de projet. Mettre l'accent sur la participation et donc la perception du changement par les acteurs est indispensable, mais cela peut être un piège si l'exigence participative se transforme en méthode rapide cumulant tous les biais. Je me souviens d'une méthodologie participative d'étude d'impact qui prétendait, en deux jours d'ateliers villageois, analyser l'impact d'un projet de développement agricole sur la sécurité alimentaire : il y avait une session de *focus group* sur les changements agraires et les déficits alimentaires, une seconde sur l'évolution des rendements et le rôle du projet dans ces évolutions. Sur le papier, la méthodologie était séduisante. Les avis des paysans étaient unanimes : les rendements et la sécurité alimentaire pour les paysans se sont améliorés. Cependant, des notes de bas de page révélaient que les réalisations du projet dans ce village avaient été des cordons pierreux sur quelques centaines de mètres, ce qui ne pouvait matériellement pas avoir un impact sur la situation alimentaire du village ! Les paysans avaient voulu donner aux évaluateurs une image positive du projet, pour bien d'autres enjeux...

Dès lors, existe-t-il d'autre solution que des études de sciences sociales construites autour d'une problématisation du rapport entre intervention et types de changements à observer, qui permette, à partir d'entretiens approfondis et multiples, de comprendre les dynamiques, et de questionner les effets, attendus ou non, des actions engagées ?

De telles études sont inévitablement lourdes et difficiles à systématiser, surtout si elles sont faites *ex post*, et ne peuvent s'appuyer sur des observations et des analyses effectuées tout au cours du projet. De plus, elles n'ont de sens que par rapport à une durée cohérente avec les dynamiques de changement, et donc parfois à la suite d'une succession de plusieurs phases de financement. Elles seront plus pertinentes si elles peuvent mobiliser une analyse *ex ante* des dynamiques et des hypothèses de levier de changement, et des résultats de suivi-évaluation sur les réinterprétations de l'offre du projet. Ainsi, les suivis de parcelles dans le projet Prey Nup, avaient clairement montré l'impact sur les rendements rizicoles et la production. Ce résultat technique étant acquis, l'étude d'impact a pu se centrer sur les impacts du projet en termes de différenciations socioéconomiques (Lagandré, 2007).

Dès lors que de telles études, relativement lourdes, ne sont pas menées dans le cadre de travaux de recherche, une alternative existe. Elle consiste en un suivi de processus (*process monitoring and documentation*) – démarche qualitative de suivi des dynamiques engendrées par l'intervention. Cela permet de suivre en temps réel les perceptions et les stratégies des acteurs parties prenantes, les

enjeux du projet de leurs points de vue et les raisons de leurs réactions (Mosse, 1998), contrairement au suivi-évaluation classique, qui fournit des éléments partiels et souvent tardifs. Selon les cas, le suivi de processus peut reposer sur des enquêtes socio-anthropologiques indépendantes du projet, mais restituées en temps réel, ou sur un accompagnement socio-anthropologique des praticiens pour leur permettre de mieux comprendre les dynamiques de l'intervention. Plus qu'une analyse *ex post* des dynamiques, il s'agit là d'observer et de documenter les processus en cours, dans un dialogue, difficile parfois mais très productif, entre praticiens et chercheurs de sciences sociales.

Un *feedback* sociologique en temps réel ou presque sur la façon dont se déroulent les actions, leur perception par les acteurs locaux et des réactions qu'elles suscitent, permet de piloter les interventions de façon stratégique. Ce champ, guère exploré en France à ma connaissance, me semble potentiellement porteur.

Les suivis de processus pourraient consister à mettre en place, pour des projets de taille suffisante, des postes de suivi-évaluation confiés à des socio-anthropologues inscrits en thèse de doctorat et ayant au préalable travaillé leur cadre d'analyse. Ils mèneraient ainsi des enquêtes de terrain dans une double logique de restitution et de contribution en temps réel au pilotage des projets, d'une part, d'analyse distanciée et de capitalisation, d'autre part.

Bibliographie

- Billaz R. et Y. Diawara (1982), *Enquêtes en milieu rural sahélien*, PUF/ACCT, Paris.
- Elwert G. et T. Bierschenk (1988), "Development Aid as an Intervention in Dynamics Systems", *Sociologia Ruralis*, Vol. 28, n° 2/3.
- Hirschman A. O. (1967), *Development projects observed*, The Brookings Institution, Washington D.C.
- Korten D. (2006), « L'intervention sociale comme processus d'apprentissage », *Coopérer aujourd'hui*, n° 48, GRET, Paris.
- Korten D. C. (1980), "Community Organization and Rural Development: a Learning Process Approach", *Public Administration Review*, Vol. 40, n° 5, pp. 480-511.
- Lagandré D. (2007), *Réhabilitation des polders, croissance agricole et inégalités. L'impact socioéconomique du projet Prey Nup (Cambodge)*, Études et travaux en ligne, n° 15, GRET, Paris.
- Lavigne Delville Ph. (2013), « Affronter l'incertitude ? Les projets de développement à contre-courant de la révolution du management de projets », *Revue Tiers Monde*, n° 211 (2012), pp. 153-168.
- Lavigne Delville Ph. (2004), « *Le suivi-évaluation, éléments de positionnement* », présentation power point, mission d'appui au suivi-évaluation du projet Twizé, Gret, Nouakchott.
- Lavigne Delville Ph. et D. Neu (2004), « Le suivi-évaluation, pour piloter les processus d'intervention et développer les apprentissages », in COTA, Dossier préparatoire au Séminaire de Paris « Evaluation, capitalisation, appréciation de l'impact au service de la qualité des actions et du dialogue entre les acteurs de la coopération », organisé par CONCORD, Coordination Sud et F3E.
- Lecomte B. (1986), *L'aide par projets. Limites et alternatives*, Coll. Etudes du Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- Li T. M. (2014), « Les engagements anthropologiques vis à vis du développement », *Anthropologie & développement*, n° 37-38-39, pp. 241-256.
- Li T. M. (2011), "Rendering Society Technical. Government through Community and the Ethnographic Turn at the World Bank in Indonesia", in Mosse D., ed., *Adventures in Aidland, The Anthropology of Professionals in International Development*, Berghahn, Londres, pp. 57-79.
- Meisel N. et J. Ould Aoudia (2007), *La « bonne gouvernance » est-elle une bonne stratégie de développement*, Document de travail, AFD, Paris.
- Mosse D. (1998), "Process Documentation Research and Process Monitoring", in Mosse D., J. Farrington et A. Rew (Ed.), *Development as Process: Concepts and Methods for Working with Complexity*, ODI/Routledge, Londres.
- Neu D. (2005), *Représenter la logique d'un projet pour mieux en débattre : un outil pour faciliter la conception, la présentation et la conduite d'un projet. Les tableaux logiques simplifiés*, Tome 1, GRET, Paris.
- Olivier de Sardan J.-P. (1995), *Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du changement social*, APAD/Karthala, Paris.

Analyser, suivre et évaluer sa contribution au changement social

Donner du sens à la mesure des pratiques de solidarité internationale et de coopération décentralisée

Coordination : Emilie ABERLEN, Florent BEDECARRATS (AFD)
Charlotte BOISTEAU (F3E)



Analyser, suivre et évaluer sa contribution au changement social

Donner du sens à la mesure
des pratiques de solidarité internationale
et de coopération décentralisée

COORDINATION

Emilie ABERLEN, Florent BEDECARRATS

Division Evaluation et capitalisation, AFD

Charlotte BOISTEAU

F3E

La collection Etudes de l'AFD rassemble les études et recherches soutenues et coordonnées par l'Agence Française de Développement. Elle contribue à la diffusion des savoirs tirés de l'expérience du terrain et de travaux académiques. Les manuscrits sont systématiquement soumis à l'approbation d'un conseil éditorial, qui s'appuie sur l'avis de référés anonymes.

Retrouvez nos publications sur : <http://librairie.afd.fr/>

AVERTISSEMENT

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

Directrice de la publication : Anne PAUGAM

Directeur de la rédaction : Gaël GIRAUD

Conception et réalisation : Flexedo, info@flexedo.com

Imprimé par : Imprimerie de la Centrale Lens – ICL